Section de Haute-Garonne

Toulouse, décembre 2021

Contact : en fin de courrier

Aux organisations professionnelles des entreprises, aux élu-e-s locaux…

Madame, Monsieur,

Solidaires Finances Publiques, première organisation syndicale de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) tant au niveau national qu'en Haute-Garonne, a décidé de s'adresser à vous parce que nous considérons que la situation est grave et urgente pour le lien entre les entreprises et notre administration.
Nous souhaitons vous interpeller sur l'impact de la réorganisation des services des finances publiques dédiés aux entreprises sur la vie réelle des entreprises que vous représentez ou dont vous défendez l'implantation et l'activité sur votre territoire s'agissant des élus-es.

Au-delà des questionnements que vous pouvez légitimement avoir sur les annonces ministérielles récentes, vous conviendrez avec nous que vous avez à faire quotidiennement avec des services de la DGFiP qui s'efforcent d'être réactifs et à l'écoute de vos situations dans cette période toute particulière.
Or, la réorganisation du réseau imposée par la Direction générale de notre administration et mise en œuvre localement, aura un impact néfaste sur le lien des entreprises au quotidien avec nos services administratifs.

C'est pourquoi nous vous invitons à <u>interpeller le directeur local</u> sur ces sujets (en nous informant s'il vous plaît), <u>en lui écrivant</u> : Mr Hugues PERRIN, DRFiP de Haute-Garonne, 34 rue des lois, 31100 Toulouse.

En effet, les projets de réorganisation en cours à la DGFiP vont lourdement affecter son réseau de proximité et sont clairement en décalage avec les besoins et la réalité des entreprises :

- <u>un accueil virtuel des entreprises :</u> Localement nous avions pu stopper le projet d'accueil exclusif sur rendez-vous (APRDV) de la direction parce que nous voulons continuer à recevoir, sans cette contrainte, les entreprises qui en ont besoin. Or, la Direction locale, sous prétexte de la crise sanitaire, impose les projets de la Direction Générale dont la cible est claire : « contactez-nous sur internet ou par téléphone, mais ne venez surtout pas dans nos services ! »
- <u>des Centres de contacts des professionnels.</u> Pour notre département, ce sera Pau qui sera en charge de, excusez du peu : la réponse aux appels téléphoniques ; l'accompagnement dans les démarches ; le traitement des courriels ; les actes de gestion de « premier niveau ». Ces contacts obligeront dès lors à construire, avec les services gestionnaires qui subsisteront et que vous ne manquerez pas de solliciter, des liaisons qui vont considérablement complexifier nos rapports.
- <u>une centralisation du recouvrement des créances :</u> des projets sont engagés pour que le recouvrement des créances des professionnels (puis des particuliers) soit regroupé au niveau départemental dans un seul service comptable. C'est la fin programmée des liaisons essentielles assiette/recouvrement qui impliquent des contacts physiques et de proximité dans la gestion des dossiers, par exemple quand une société conteste une imposition et qu'elle est par ailleurs en situation d'acte de recouvrement.
- <u>des services travaillant à distance hors du département sur des dossiers d'entreprises du département « exportateur ».</u> Au-delà du verbiage technocratique, cela signifie que des missions essentielles devront subir un arbitrage entre : gestion des avisir, (actes de la vie des sociétés), évaluation des locaux, relance des défaillants déclaratifs ou de paiements, remboursements de crédits, impositions d'offices, contentieux CFE, travaux dans les applications comptables. Là aussi, on imagine « l'usine à gaz » qui va découler de cette organisation avec des liaisons « Kafkaïennes » entre les services à distance et les services locaux gestionnaires.

- des services gestionnaires des collectivités locales affaiblis. Avec la suppression annoncée des Trésoreries locales de proximité, c'est une industrialisation massive du travail qui s'annonce avec des impacts sur les délais et conditions de paiement des marchés que les collectivités locales ont contracté avec les entreprises.
- la mission de contrôle fiscal affaiblie. La mission de contrôle est essentielle pour l'intérêt général parce qu'elle est notamment la contrepartie du système déclaratif. Même si nous connaissons vos « réticences » en la matière, vous ne devez pas perdre de vue que le contrôle permet aussi de réguler la concurrence et d'assurer une plus grande transparence pour les différents secteurs professionnels. Or, cette mission aussi est en cours d'industrialisation, en décalage avec des réalités de terrain matérialisées par la connaissance du milieu professionnel et territorial des agents et le dialogue direct qu'ils engagent, dans ce cadre, avec les entreprises.

Vous l'aurez compris, nous sommes en désaccord total avec ces projets qui ne répondent pas plus aux réalités et attentes du monde des entreprises qu'à celles des personnels en charge de ces missions :

- pour les usagers professionnels, ce sera un énorme recul du service public parce que toutes les entreprises ne relèvent pas de « la start-up nation » mais sont pour l'essentiel des PME, entreprises individuelles, autoentrepreneurs qui ont besoin de proximité et de réactivité. Le « saucissonnage » des interlocuteurs, comme les processus « fragmentés » (gestion/contentieux/recouvrement) entraîneront des incompréhensions et un décalage manifeste avec le monde des entreprises.
- pour les collectivités locales, la suppression des trésoreries remplacées (au loin) par une double structure (Services de Gestion Comptable et Conseil aux Décideurs Locaux) va détruire la connaissance (au plus près) de la vie et des comptes des collectivités qu'avait le comptable public et cela aura des conséquences pour les entreprises. Aujourd'hui par exemple, un comptable ne rejette pas par principe un mandat de paiement s'il manque une pièce, parce qu'il connaît la collectivité et ses comptes et va traiter la question au plus près. Demain, les centres de travaux de masse des mandats ne se poseront pas la même question, ils rejetteront le mandat.
- pour les personnels, qui vont subir une accélération sans précédent de l'industrialisation du travail et ses conséquences sur le sens et l'intérêt du travail au service de l'Etat et des entreprises. Ceux-ci seront détruits par des processus de liaisons kafkaïens et immaitrisables découlant des fusions et suppressions de structures.

Pour conclure, nous voulons vous dire que nous sommes les premiers à constater les difficultés des entreprises dans cette période si difficile pour le monde économique et social. Et nous sommes totalement mobilisés pour y répondre au mieux, avec les moyens qui nous sont donnés.
Mais la vie « normale » reprendra et c'est sur cette période future que nous voulons vous alerter ici.
Nous devons dépasser des débats et désaccords éventuels, sur la loi fiscale ou les moyens de sa mise en œuvre et son contrôle, pour marquer l'intérêt commun que nous avons à défendre une administration, certes modernisée, mais toujours au service des usagers et au plus proche d'eux.

C'est pourquoi nous attirons votre attention sur ces sujets de réorganisation de la DGFiP, car ils sont importants pour la vie des entreprises. Nous vous alertons sur l'impact d'une organisation planifiée par l'administration, bien loin des besoins concrets de vos structures, particulièrement les plus petites ou les plus fragiles. Nous espérons dès lors pouvoir compter sur votre intervention sur ces sujets auprès du DRFiP de Haute-Garonne.

Pour *Solidaires Finances Publiques 31*, les co-secrétaires de section.
Christian TERRANCLE et Yves PEYRAS

Pour contact sur ces sujets :
Régis LAGRIFOUL
98 chemin de Buffebiau 31780 CASTELGINEST
07 68 40 09 20
regis.lagrifoul@dgfip.finances.gouv.fr